

Modules de formation :
« Démarche individualisée en réhabilitation psychiatrique »
Inter-établissements à Charleroi (Belgique) 2010-2011

Guy M. DELEU, psychiatre, formateur en réhabilitation psychiatrique depuis 1991, certifié en psychologie et psychothérapie, orientation cognitivo-comportementale, de l'Université Catholique de Louvain en 1996, certifié en Réhabilitation Professionnelle Psychiatrique de l'Université de Boston en 2008; chef de clinique, responsable des programmes thérapeutiques de jour du service de psychiatrie du CHU de Charleroi, coordinateur de l'Espace Socrate

La Réhabilitation Psychiatrique, c'est quoi ?

La Réhabilitation Psychiatrique, c'est en même temps trois choses :

- Une conception de la prise en charge et de la place de la personne avec une maladie mentale sévère et persistante dans notre société
- Un ensemble de pratiques constituant l'approche de la réadaptation en psychiatrie
- Un service parmi d'autres services dans un système d'organisation des soins et de la réadaptation en psychiatrie

La mission d'un service de Réhabilitation Psychiatrique

« Il s'agit d'aider la personne avec une incapacité psychiatrique sévère et persistante à développer les habiletés physiques, émotionnelles, sociales et intellectuelles et d'aménager les soutiens nécessaires pour lui permettre de vivre, d'apprendre, de travailler et de se socialiser, avec succès et satisfaction dans les environnements de son choix avec le moins possible d'aide professionnelle continue. » (Anthony et al., 2004)

Le processus de Réhabilitation Psychiatrique

Le processus de réhabilitation psychiatrique est un ensemble de phases et d'activités qui aident la personne à progresser vers la réalisation de ses objectifs de réinsertion avec l'aide de son conseiller en réhabilitation. Le cheminement n'est pas linéaire et les activités sont choisies en fonction de la situation et des besoins de la personne.

La Réhabilitation Psychiatrique, s'adresse à qui

- La notion d'handicap psychique (*incapacité psychiatrique sévère et persistante*) fait référence aux limitations et aux restrictions de la participation à la vie sociale et professionnelle des personnes en prise avec une maladie mentale sévère et persistante.
- Ces maladies ont des noms: schizophrénies, troubles bipolaires, troubles schizo-affectifs... non pour étiqueter la personne mais pour donner des indications aux professionnels autant qu'à la personne et à son entourage sur les modalités de traitement et de réhabilitation qui favoriseront le rétablissement et l'intégration de la personne dans sa communauté.

Les professionnels de la Réhabilitation Psychiatrique

Les équipes psychiatriques pluridisciplinaires de traitement et de réhabilitation qui travaillent avec des personnes avec une incapacité psychiatrique sévère et persistante. Dans ces équipes certains professionnels ont la mission plus spécifique de définir avec la personne un projet de réhabilitation et de l'accompagner dans la réalisation de ce projet. D'autres professionnels sont concernés par la réhabilitation de ces personnes, notamment au niveau réinsertion

professionnelle : les équipes médico-sociales, les spécialistes en emploi, les case-manager, les équipes de services d'accompagnement dans la communauté.

Les besoins des professionnels

- Des connaissances sur les maladies et sur les limitations fonctionnelles qu'elles entraînent ;
- Des conseils et stratégies pour aider la personne à limiter l'impact de la maladie et de ses conséquences sur son fonctionnement ;
- Des compétences relationnelles pour impliquer la personne dans son processus de réhabilitation ;
- Des outils et des procédures pour accompagner la personne dans les phases et activités du processus de réhabilitation ;
- Des stratégies pour collaborer au mieux avec les professionnels s'occupant du traitement et avec l'entourage de la personne.

Modules de formation : « Démarche individualisée en réhabilitation psychiatrique »

Module 1 : « Réaliser avec la personne un plan de réhabilitation » (2 fois 2 journées)

- Le professionnel apprendra à réaliser avec la personne une évaluation fonctionnelle documentée et un plan initial de réhabilitation psychiatrique avec des objectifs personnalisés. Il sera sensibilisé aux compétences relationnelles qui facilitent l'implication de la personne dans le processus.
- *Aider la personne à identifier ses besoins en rapport avec ses attentes, espoirs et objectifs initiaux, mettre les besoins en perspective dans un plan de services, développer avec la personne une évaluation psychiatrique et fonctionnelle, construire avec la personne un plan initial de réhabilitation avec des objectifs personnalisés et définis en termes opérationnels, favoriser l'engagement de la personne dans une démarche de réhabilitation.*

Module 2 : « Aider la personne à améliorer son fonctionnement » (2 fois 2 journées)

- Le professionnel apprendra à réaliser avec la personne une analyse de l'environnement et/ou du rôle social choisi, une évaluation des besoins d'amélioration en termes d'habiletés, de soutien et d'aménagement et une mise au point et une mise en œuvre des stratégies d'amélioration adaptées à la situation de la personne. Il sera sensibilisé aux compétences relationnelles qui facilitent l'implication de la personne dans le processus.
- *Avec la personne, établir un objectif de réhabilitation en termes opérationnels, analyser l'environnement et/ou le rôle (attentes du client, attentes et exigences de l'environnement, fonctions du rôle...), identifier habiletés, soutiens et aménagements essentiels, élaborer une démarche d'évaluation, et sur la base des résultats de cette évaluation élaborer un plan de développement et d'utilisation des habiletés et soutiens ciblés.*

Module 3 : « Aider la personne à gérer sa maladie tout en progressant dans son rétablissement » (2 fois 2 journées)

Le professionnel sera sensibilisé au processus de rétablissement et aux différentes phases de ce processus. Il apprendra à identifier les incapacités fonctionnelles liées aux maladies mentales sévères et persistantes, selon les différents niveaux d'incapacité. Il se familiarisera avec les interventions et stratégies utiles en fonction des phases du rétablissement et plus particulièrement celles qui vont dans le sens de l'*empowerment* (récupération du pouvoir d'agir sur sa propre vie). Il apprendra à planifier les interventions et à les coordonner avec celles des autres professionnels assurant les soins et le traitement. Il améliorera ses compétences relationnelles (approche centrée sur le client, entretien motivationnel) pour impliquer et accompagner la personne dans la gestion de sa maladie tout en l'aidant à atteindre ses objectifs personnels de réhabilitation.

A qui s'adresse les modules du séminaire :

Tout professionnel accompagnant une personne avec une incapacité psychiatrique sévère et persistante dans des projets d'insertion sociale et professionnelle (professionnel travaillant dans des équipes d'accompagnement d'habitations protégées ou de suivi dans la communauté, personnels d'hôpital et/ou centre de jour psychiatrique, de centre de réadaptation fonctionnelle, spécialiste en emploi, job-coach...)

Méthode d'animation des modules du séminaire:

Maximum 14 participants par module, la matière et les compétences à développer seront abordées au travers de cas concrets, de documents vidéo, d'exercices pratiques, de jeux de rôles et de travaux à réaliser en dehors des journées de formation. L'usage d'échelles, d'outils et fiches techniques déjà connus et la pertinence de les incorporer à la démarche seront également discutés. Les participants recevront des notes de cours, des textes à lire et un guide pratique adaptable à leur situation pour appliquer les compétences dans leur propre travail.

Contenu des ateliers et modules de formation :

Les bases théoriques et pratiques de ces formations sont une intégration de :

- Des *Evidence-Based Practices* en Réhabilitation Psychiatrique (Lieberman, 2008)
- L'approche Choisir-Obtenir-Garder de l'Université de Boston (Anthony et al., 2004)
- L'expérience personnelle de Guy M. DELEU de vingt années comme formateur et comme développeur et superviseur de programmes en Réhabilitation Psychiatrique

***Inter-établissements 2010-2011
Espace Santé, Charleroi, Belgique***

***Modules de formation :
« Démarche individualisée en réhabilitation psychiatrique »***

Les inscriptions se font par module. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire aux trois modules.

Lieu de la formation : Espace Santé, Charleroi, Belgique.

Horaires : 9h00 à 16h30

Le prix comprend les notes de cours, le repas de midi et les pauses-café.

Modules de formation « Démarche individualisée en réhabilitation psychiatrique » 2010-2011					
Module 1 « Réaliser avec la personne un plan de réhabilitation »		Module 2 « Aider la personne à améliorer son fonctionnement »		Module 3 « Aider la personne à gérer sa maladie tout en progressant dans son rétablissement »	
27 et 28 septembre 10	22 et 23 novembre 10	10 et 11 janvier 2011	28 février et 1 mars 2011	11 et 12 avril 2011	6 et 7 juin 2011
520 € (Professionnels en Belgique) 575 € (Professionnels en France – prise en charge par la formation continue)		520 € (Professionnels en Belgique) 575 € (Professionnels en France – prise en charge par la formation continue)		520 € (Professionnels en Belgique) 575 € (Professionnels en France – prise en charge par la formation continue)	

Le prix concerne les inscriptions individuelles. Elles sont payables avant le début de la formation. Pour les professionnels français qui utilisent le système français de formation continue, le n° de déclaration d'activité du Cfip-France (DRTEFP) : 31590722059

Dates limites d'inscription :

- 06/09/10 pour le Module 1 : « Réaliser avec la personne un plan de réhabilitation »
- 16/12/10 pour le Module 2 : « Aider la personne à améliorer son fonctionnement »
- 11/03/11 pour le Module 3 : « Aider la personne à gérer sa maladie tout en progressant dans son rétablissement »

Fait à Marchienne-au-Pont, Belgique, le 1 juin 2010, par Guy M. DELEU